

CONSEIL DES VINS DE  
**SAINT-EMILION**



**REGLEMENT « JEU-CONCOURS SAINT-ÉMILION PORTES OUVERTES » DANS LES CHÂTEAUX**

**Article 1 : SOCIETE ORGANISATRICE**

Le Conseil des Vins de Saint Emilion, qui regroupe les appellations de SAINT-EMILION, SAINT-EMILION GRAND CRU, LUSSAC SAINT-EMILION et PUISSEGUIN SAINT-EMILION, dont le siège est à SAINT-EMILION (33 330), rue Guadet, organise un jeu gratuit sans obligation d'achat intitulé « JEU-CONCOURS SAINT-ÉMILION PORTES OUVERTES » dans les Châteaux participant aux Portes Ouvertes du 1<sup>er</sup> au 4 mai 2025.

**Article 2 : LES PARTICIPANTS**

Ce jeu est ouvert à toutes personnes majeures habitant en France (Corse comprise) à l'exception des organisateurs.

**Article 3 : MODALITES DE PARTICIPATION**

Ce jeu sera annoncé sur : le compte Instagram [@vinssaintemilion](https://www.instagram.com/vinssaintemilion), sur le dépliant des Saint-Emilion Portes Ouvertes, sur le site internet [www.vins-saint-emilion.com](http://www.vins-saint-emilion.com) et dans les Châteaux participant. En visitant les Châteaux participant aux Portes Ouvertes du 1<sup>er</sup> au 4 mai 2025, les participants peuvent tenter de remporter un lot allant de 12 à 24 bouteilles.

Pour participer à ce jeu, le participant doit :

- 1- Scanner le QR Code présent dans le/les Château(x) qu'il visite,
- 2- Remplir le Google Form et valider sa participation,
- 3- Répéter cette opération, s'il le souhaite, dans les différentes propriétés qu'il aura visité au cours des 4 jours des Saint-Emilion Portes Ouvertes.

Le participant ne doit remplir qu'un formulaire électronique en ligne via la plateforme Google Form par Château visité. S'il visite plusieurs Châteaux, il peut donc remplir plusieurs formulaires en respectant la règle d'un formulaire par Château.

Les QR Codes étant propre à chaque Château, le participant est obligé de respecter cette règle.

**Article 4 : CAS DE NULLITE**

Toute participation qui ne respectera pas la procédure demandée à savoir : remplir un Google Form par Château visité en renseignant toutes les cases obligatoires, sera considéré comme nul et entraînera l'élimination immédiate du participant.

Si le participant tiré au sort était nul, le Conseil des Vins de Saint-Emilion procédera à un autre tirage au sort pour le remplacer.

## **Article 5 : DESIGNATION DES LOTS**

Il y a 4 lots que les participants peuvent tenter de remporter.

**1<sup>er</sup> lot – 12 Bouteilles : le participant doit avoir visité au moins un château dans 1 appellation (Saint-Emilion ou Saint-Emilion Grand Cru ou Lussac Saint-Emilion ou Puisseguin Saint-Emilion) – Valeur du lot : 270€ TTC**

1. 1 bouteille - Château Beaulieu Cardinal - 2022 - Saint-Emilion Grand Cru – 21 € TTC
2. 1 bouteille - Château Beauséjour – 2022 – Puisseguin Saint-Emilion – 13,50 € TTC
3. 1 bouteille - Château Clos Saint-Emilion Philippe – 2020 - Saint-Emilion Grand Cru – 21 € TTC
4. 1 bouteille - Château de la Grenière - 2020 – Lussac Saint-Emilion – 12,50 € TTC
5. 1 bouteille - Château de Lescours – 2019 – Saint-Emilion Grand Cru – 20 € TTC
6. 1 bouteille – Château Franc Grace-Dieu – 2018 - Saint-Emilion Grand Cru - 22 € TTC
7. 1 bouteille - Château Haut-Fayan – 2022 – Puisseguin Saint-Emilion - 16 € TTC
8. 1 bouteille - Château La Grande Clotte - 2022 – Lussac Saint-Emilion - 12 € TTC
9. 1 bouteille - Château La Rose Monturon – 2021 – Saint-Emilion – 18,50 € TTC
10. 1 bouteille - Château Pas de l’Ane – 2020 - Saint-Emilion Grand Cru - 35 € TTC
11. 1 bouteille - Château Tour Grand Faurie – 2019 - Lussac Saint-Emilion – 22,50 € TTC
12. 1 bouteille – Clos Saint-Julien – 2017 – Saint-Emilion Grand Cru Classé - 56 € TTC

**2<sup>ème</sup> lot – 12 Bouteilles : le participant doit avoir visité au moins un château dans 2 appellations différentes (Saint-Emilion/Saint-Emilion Grand Cru et/ou Lussac Saint-Emilion et/ou Puisseguin Saint-Emilion) – Valeur du lot : 305,80 € TTC**

1. 1 bouteille - Château Bernateau – 2019 - Saint-Emilion Grand Cru – 26 € TTC
2. 1 bouteille - Château Clarisse Vieilles Vignes – 2019 – Puisseguin Saint-Emilion – 48 € TTC
3. 1 bouteille - Château Cormeil-Figeac - 2021 - Saint-Emilion Grand Cru - 29 € TTC
4. 1 bouteille - Château Du Bois Dumas - 2019 – Lussac Saint-Emilion - 12 € TTC
5. 1 bouteille - Château Gaubert – 2020 - Saint-Emilion Grand Cru – 26 € TTC
6. 1 bouteille - Château Grand Corbin-Despagne – 2020 - Saint-Emilion Grand Cru Classé - 38 € TTC
7. 1 bouteille - Château L’Etoile de Clotte – 2022 - Saint-Emilion Grand Cru – 20,30 € TTC
8. 1 bouteille - Château Moulin de Lussac - 2021 – Lussac Saint-Emilion – 9,50 € TTC
9. 1 bouteille - Château Quinault l’Enclos – 2019 – Saint-Emilion - 45 € TTC
10. 1 bouteille - Château Rozier – 2022 – Saint-Emilion Grand Cru - 19 € TTC
11. 1 bouteille - Château Tour Guillotin – 2021 – Puisseguin Saint-Emilion – 11 € TTC
12. 1 bouteille – Clos Abbaye – 2022 - Saint-Emilion Grand Cru – 22 € TTC

**3<sup>ème</sup> lot – 24 Bouteilles : le participant doit avoir visité au moins un château dans 3 appellations différentes (Saint-Emilion/Saint-Emilion Grand Cru + Lussac Saint-Emilion + Puisseguin Saint-Emilion) – Valeur du lot : 647,40 € TTC**

1. 1 bouteille - Château Bigaroux – 2022 - Saint-Emilion Grand Cru – 35 € TTC
2. 1 bouteille – Château Cantelaube Cuvée Tradition – 2020 - Saint-Emilion Grand Cru – 13,50 € TTC
3. 1 bouteille – Château Carteau – 2022 - Saint-Emilion Grand Cru - 22 € TTC
4. 1 bouteille - Château Chauvin – 2014 - Saint-Emilion Grand Cru Classé – 41 € TTC
5. 1 bouteille – Château Coutet – 2021 - Saint-Emilion Grand Cru – 32 € TTC
6. 1 bouteille - Château de Pressac – 2016 - Saint-Emilion Grand Cru Classé - 24 € TTC
7. 1 bouteille - Château de Roques – 2020 – Puisseguin Saint-Emilion - 14 € TTC

8. 1 bouteille - Château du Barry – 2022 - Saint-Emilion Grand Cru - 25 € TTC
9. 1 bouteille - Château Grand Barrail Lamarzelle Figeac - 2018 - Saint-Emilion Grand Cru – 35 € TTC
10. 1 bouteille - Château Haut-Jamard Cuvée Prestige – 2022 – Lussac Saint-Emilion - 15 € TTC
11. 1 bouteille - Château Jean Faure - 2020 - Saint-Emilion Grand Cru Classé - 56 € TTC
12. 1 bouteille – Château Grand Mayne – 2017 – Saint-Emilion Grand Cru – 40 € TTC
13. 1 bouteille - Château La Grâce Dieu Les Menuts - 2014 - Saint-Emilion Grand Cru - 22 € TTC
14. 1 bouteille - Château L’Annonciation – 2020 - Saint-Emilion Grand Cru – 25 € TTC
15. 1 bouteille - Château Le Conte - 2020 - Saint-Emilion Grand Cru - 35 € TTC
16. 1 bouteille - Château Mauvinon – 2020 - Saint-Emilion Grand Cru - 27 € TTC
17. 1 bouteille – La Croix de Montlabert – 2021 - Saint-Emilion Grand Cru - 25 € TTC
18. 1 bouteille - Château Pindefleurs – 2019 - Saint-Emilion Grand Cru – 25 € TTC
19. 1 bouteille - Château Robin La Fleur – 2022 – Lussac Saint-Emilion - 19 € TTC
20. 1 bouteille - Château Saint-Christophe – 2022 –Saint-Emilion Grand Cru - 17 € TTC
21. 1 bouteille - Château Trapaud – 2016 – Saint-Emilion Grand Cru - 27 € TTC
22. 1 bouteille – Les Roches de Yon-Figeac – 2019 - Saint-Emilion Grand Cru - 18 € TTC
23. 1 bouteille – Clos Systey – 2019 - Saint-Emilion Grand Cru - 40 € TTC
24. 1 bouteille – Union de Producteurs de Saint-Emilion UDP Royal Cuvée Prestige – 2019 - Saint-Emilion – 14,90 € TTC

**4<sup>ème</sup> lot – 24 Bouteilles : le participant qui a visité le plus grand nombre de propriétés. Valeur du lot : 805,50€ TTC.**

1. 1 bouteille - Château Cadet-Pontet – 2020 - Saint-Emilion Grand Cru – 19,50 € TTC
2. 1 bouteille – Château Croix de Labrie – 2021 - Saint-Emilion Grand Cru – 120 € TTC
3. 1 bouteille – Château Cruzeau Cuvée Fleur de Jaugue – 2016 - Saint-Emilion Grand Cru - 22 € TTC
4. 1 bouteille - Château de Roquemont – 2022 - Saint-Emilion Grand Cru – 22,50 € TTC
5. 1 bouteille – Château Fleur Cardinale – 2018 - Saint-Emilion Grand Cru Classé - 55€ TTC
6. 1 bouteille - Château Fleur de Roques La Petite Fleur – 2022 – Puisseguin Saint-Emilion - 16 € TTC
7. 1 bouteille - Château Fonroque – 2019 - Saint-Emilion Grand Cru Classé - 52 € TTC
8. 1 bouteille - Château Grand Corbin - 2016 - Saint-Emilion Grand Cru – 36 € TTC
9. 1 bouteille - Château Guibeau – 2023 – Puisseguin Saint-Emilion - 12 € TTC
10. 1 bouteille - Château Haut-Piquat - 2018 - Lussac Saint-Emilion – 12,50 € TTC
11. 1 bouteille - Château La Pointe Chantecaille - 2021 - Saint-Emilion Grand Cru - 39 € TTC
12. 1 bouteille – Moulin Galhau – 2018 - Saint-Emilion Grand Cru – 43 € TTC
13. 1 bouteille - Château Les Cabannes - 2022 - Saint-Emilion Grand Cru - 15 € TTC
14. 1 bouteille – Château Mangot – 2021 – Saint-Emilion Grand Cru– 32€ TTC
15. 1 bouteille - Château Palais Cardinal – 2020 - Saint-Emilion Grand Cru - 20 € TTC
16. 1 bouteille – Château Petit-Gravet – 2019 – Saint-Emilion Grand Cru – 20€ TTC
17. 1 bouteille - Château Pipeau – 2021 - Saint-Emilion Grand Cru - 24 € TTC
18. 1 bouteille - Château Rochebelle – 2014 - Saint-Emilion Grand Cru Classé – 40 € TTC
19. 1 bouteille - Château Rol Valentin – 2018 –Saint-Emilion Grand Cru - 40 € TTC
20. 1 bouteille - Château St-Ferdinand – 2022 – Lussac Saint-Emilion - 14 € TTC
21. 1 bouteille - Château Vachon – 2019 - Saint-Emilion Grand Cru - 30 € TTC
22. 1 bouteille – Château Vieux Larmande – 2020 - Saint-Emilion Grand Cru - 22 € TTC
23. 1 bouteille – Clos Badon Thunevin – 2021 - Saint-Emilion Grand Cru – 49 € TTC
24. 1 bouteille – L’Archange – 2014 - Saint-Emilion - 50 € TTC

Le lot ne pourra donner lieu de la part du gagnant à aucune contestation d'aucune sorte, ni à être négocié, échangé ou remplacé, contre toutes autres valeurs, et ce pour quelque cause que ce soit.

De même, le Conseil des Vins de Saint-Emilion ne serait être tenu pour responsable de l'utilisation du lot attribué au gagnant.

Enfin, pour le lot, le Conseil des Vins de Saint-Emilion se réserve le droit de le remplacer, en tout ou partie, par d'autres bouteilles de valeur équivalente, en cas de difficulté extérieure, indépendante de sa volonté. Le montant indiqué est susceptible d'être modifié indépendamment de la volonté de l'organisateur, aucune contestation ne pourra être soulevée sur ce point.

### **Article 6 : ATTRIBUTION DES LOTS**

Un seul gagnant sera désigné par tirage au sort parmi l'ensemble des participants pour chaque lot.

Le tirage sera effectué le vendredi 16 mai 2025 à 9h30 au Conseil des Vins de Saint-Emilion via l'application SORTEO: <https://app-sorteos.com/fr> ou via site [www.plouf-plouf.fr](http://www.plouf-plouf.fr) qui tire au sort parmi une liste donnée.

Le gagnant sera informé de son gain par email. Il devra, pour retirer son lot, justifier de son identité au moyen d'un document officiel.

Si le gagnant ne se manifeste pas dans les 3 jours suivant l'envoi du mail, il sera considéré comme ayant renoncé à son lot. La société organisatrice pourra effectuer un second tirage au sort parmi les participants, ainsi de suite, jusqu'à ce qu'un gagnant se manifeste dans la limite de 4 tirages au sort.

Le lot sera à retirer à l'entrepôt du Conseil des Vins de Saint Emilion situé 118 route de Saint-Emilion à LIBOURNE (33500).

Si le gagnant ne pouvait se rendre à cette adresse, il pourra mandater une personne pour le représenter munie d'un pouvoir et de la carte d'identité dudit gagnant. En cas d'impossibilité pour le lauréat de retirer leur lot sur place, le Conseil des Vins de Saint-Emilion pourra adresser à sa charge le lot par voie postale en France uniquement dans la limite d'un montant de 100€ TTC, les frais supplémentaires seront à la charge du gagnant.

Le lot non réclamé dans le délai d'un mois restera la propriété de la société organisatrice.

### **Article 7 : FORCE MAJEURE**

La responsabilité du Conseil des Vins de Saint-Emilion ne saurait être encourue si, pour un cas de force majeure ou indépendant de leur volonté, le jeu devait être écourté, modifié ou annulé.

Des avenants, ou en cas de force majeure, des modifications à ce règlement pourront éventuellement être publiés pendant le jeu.

## **Article 8 : ACCEPTATION DU REGLEMENT**

Le simple fait de participer à ce jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement dans son intégralité.

Le règlement complet du jeu « SAINT-EMILION PORTES OUVERTES » est disponible en ligne sur le site des Vins de Saint-Emilion : [www.vins-saint-emilion.com](http://www.vins-saint-emilion.com).

Un exemplaire du règlement sera adressé gratuitement à toutes personnes qui en fera la demande écrite auprès du Conseil des Vins de Saint-Emilion.

## **Article 9 : REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION**

Les frais d'affranchissement nécessaires à l'envoi du règlement seront remboursés, sur simple demande écrite dans un délai ne pouvant excéder quinze (15) jours calendaires à compter de la fin de l'opération (le cachet de la poste faisant foi), sur la base du tarif postal lent en vigueur. Ces demandes de remboursement seront honorées dans un délai moyen d'un mois à partir de la réception de la demande écrite.

Pour obtenir ce remboursement, le participant doit adresser à l'organisateur une demande écrite, établie sur papier libre, contenant son nom, prénom et adresse postale personnelle. Un seul remboursement par foyer (personnes vivant sous le même toit) est admis, à la condition que le participant soit résidant en France.

## **Article 10 : INFORMATIONS NOMINATIVES**

Toutes les informations que le candidat communique en participant au jeu sont destinées uniquement au Conseil des Vins de Saint-Emilion, responsable du traitement, et resteront confidentielles.

Les participants du jeu-concours autorisent le Conseil des Vins de Saint-Emilion à utiliser leurs adresses email pour leur envoyer sa lettre d'information électronique et promouvoir les manifestations organisées par le Conseil des Vins de Saint-Emilion. Ils peuvent à tout moment se désinscrire.

Il est entendu qu'en application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le candidat au jeu dispose d'un droit d'opposition, d'accès, de rectification et de retrait des données personnelles le concernant. Pour l'exercer, le candidat doit adresser sa demande par écrit à la société organisatrice.

## **ARTICLE 11 : RECLAMATIONS**

Toute contestation ou réclamation à ce jeu ne sera prise en compte que si elle est adressée au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la date de fin du jeu, cachet de la poste faisant foi.

Toute contestation ou réclamation devra être formulée par lettre simple adressée à société organisatrice du jeu dont les coordonnées figurent à l'article 1.

Cette lettre devra indiquer la date précise de participation au jeu, les coordonnées complètes du joueur et le motif exact de la contestation. Aucun autre mode de contestation ou de réclamation ne pourra être pris en compte.

## **ARTICLE 12 : LOI APPLICABLE ET LITIGES**

Le présent règlement de jeu est soumis à la loi Française. Sauf en cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultantes du système de jeu de l'organisateur ont force probante dans tout litige quant au traitement informatique desdites informations relatives au jeu.

La participation au jeu entraîne l'acceptation de l'arbitrage en dernier ressort de la société organisatrice pour toutes les contestations relatives à l'interprétation et/ou à l'application du présent règlement. Tous les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par la société organisatrice.

Toute fraude ou tentative de fraude au présent jeu par un participant entraînera l'élimination de ce dernier et pourra donner lieu à des poursuites. Tout litige qui ne pourra être réglé à l'amiable sera soumis aux Tribunaux compétents.